

**Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2018-2019/2
Option :	Menuisier
Matières	Technologie / Dessin technique et analyses des fabrications / Lecture de plans et étude des travaux / T.P. et méthodes

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de l'option de base groupée (OBG) : **Menuisier**

Liste des matières (grille-horaire) + équivalent horaire :

OPTION : MENUISIER		
	5P	6P
FORMATION TECHNIQUE DE BASE		
CONNAISSANCE DE GESTION	1	2
FORMATION TECHNIQUE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE		
TECHNOLOGIE	2	2
DESSIN TECHNIQUE ET ANALYSE DES FABRICATIONS	7	
LECTURE DE PLANS ET ETUDE DES TRAVAUX		7
TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES		
TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES	15	14
TOTAL	25	25

●●● Programme

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

Numéro du programme : 53/2000/249

Lien : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/53-2000-249.pdf>

Nom du programme : Menuisier/Menuisière

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement

Titre : le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de(s) l'examen(s) de

●●● Modalités de passation

Examen théorique : écrit.

Durée : 3h00.

Le candidat répondra à un questionnaire portant sur :

- ⇒ La compréhension d'un plan d'architecte et du cahier des charges,
- ⇒ La menuiserie extérieure et intérieure,
- ⇒ Les machines fixes, (nomenclature, utilisation en sécurité)
- ⇒ Compléter un ou plusieurs plans de menuiserie.

Examen pratique.

Durée : 4h00.

Le candidat exécutera une pièce comprenant :

- ⇒ Exécution d'un ou Plusieurs assemblages,
- ⇒ Profilage de rainure, feuillure, moulure, (avec le réglage toupie)
- ⇒ Finition de bonne qualité.

●●● Condition(s) pour présenter l'épreuve pratique :

Seuls les candidats, ayant réussi les épreuves de théorie, peuvent présenter les épreuves de pratiques.

●●● Matériel

Matériel requis :

Théorique :

- ⇒ Matériel pour écrire,
- ⇒ Une calculatrice, (pas de smartphone)
- ⇒ Une règle graduée,
- ⇒ Une équerre,
- ⇒ Crayon gris,
- ⇒ Gomme.

Pratique :

- ⇒ Les équipements de protection individuels, (E.P.I.)
- ⇒ Crayon gris,
- ⇒ Équerre de menuisier,
- ⇒ Scie de menuisier,
- ⇒ Ciseaux à bois,
- ⇒ Bédane de 12 mm,
- ⇒ Maillet,
- ⇒ Presse de 120x 300,
- ⇒ Papier de verre.

pas indispensable pour la réussite de l'examen.

●●● Consignes d'examen(s)

Le candidat passera les épreuves avec sincérité et individuellement. En atelier, le candidat devra respecter les consignes de sécurité lors du passage aux machines.

III. Evaluation

●●● Pondération

Aucune pondération entre chaque matière n'est possible.

Aux épreuves théoriques : la lecture de plan est notée sur 33 points, la technologie est sur 35 points et le dessin est 32 points.

Aux épreuves pratiques : la pièce est cotée sur 50 points

Chaque matière est pondérée sur une note finale de 20 points.
Chaque cours de l'OBG est considéré comme une matière.

IV. Annexes

●●● Exemple d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.